Journal of Translation and Languages مجلة الترجمة واللغات
ISSN : 1112-3974

L'emprunt lexical et la recomposition sémantique Nomination et Production du Sens : le cas du transfert de l'arabe au français

Benmostefa Harig Fatima Zohra
University of Oran - Algeria
harig_bfz@yahoo.fr

Abstract: *Intrusion for the purposes of exploitation and settlement, colonization most often leads to tension and violence when the coveted lands are inhabited; the conquest is then prolonged by a territorial appropriation carried out under duress. In the texts of the discursive formation relating to Algeria, the stories of such a story tell in a polemical way the confrontation of the space of some with that of others. The study of the mobilized vocabulary, borrowings from French to Arabic in particular, shows that the words are not the lexemes which would find their value in the immanence of the closed system of the language. The present paper aims at showing how the borrowing of the word casbah from French to Arabic, in the precise circumstances of the capture of Algiers, lost part of its original content to take on the perception that the colonizers had of the place. Moreover, there is the observation of values linked to the transformation of the casbah into a reserved area and linked, more broadly, to the colonial context. Studies of meaning, at the lexical level as well as at the discursive level, show that the problematic of the praxeme leads to replacing the identification of differential semes with the understanding of the processes of which they are the result, and in which the experiences of the world which govern.*
Keywords: *denomination, discursive stereotype, loan, praxematics, prototypicality;*
Résumé : *On montre comment l'emprunt casbah du français à l'arabe, dans les circonstances précises de la prise d'Alger, a perdu une partie de son contenu d'origine pour se charger de la perception que les colonisateurs eurent des lieux ; puis on observe des valeurs liées à la transformation de casbah en quartier réservé et liées, plus largement, au contexte colonial. Les études de sens, au plan lexical comme au plan discursif, montrent que la problématique du praxème conduit à substituer à l'identification de sèmes différentiels la compréhension des processus dont ils sont le résultat, et dans lesquels se repèrent les expériences du monde qui les régissent.*
Mots clés : *Emprunt, emprunt lexical, praxèmatique, dénomination, prototypicalité, recomposition sémantique, conditions de production, nomination, actualisation, production su sens, signifiance, la praxis linguistique, stéréotypie discursive.*

1. Introduction

Intrusion à des fins d'exploitation et de peuplement, une colonisation entraîne le plus souvent tensions et violences quand les terres convoitées sont habitées ; la conquête se prolonge alors d'une appropriation territoriale opérée sous la contrainte. Dans les textes de la formation discursive relative à l'Algérie, les récits d'une telle histoire disent de façon polémique la confrontation et l'affrontement de l'espace des uns à celui des autres. L'étude du vocabulaire mobilisé, des emprunts du français à l'arabe notamment, montre que les mots ne sont pas les lexèmes qui trouveraient leur valeur dans l'immanence du système clos de la langue. Ce sont des outils pratiques

du langage, des praxèmes, dont le sémantisme enregistre l'histoire des relations sociales et qui participent eux-mêmes au cours et au sens de cette histoire. L'analyse des tensions dialogiques d'un inter-discours conflictuel remplace le listage des paradigmes lexicaux ; au recensement des dénominations, elle substitue la dynamique d'actes de nomination ou s'expriment points de vue et positions antinomiques des acteurs sociaux.

Nous nous proposons d'examiner comment les mots, une fois créés et pourvus d'un certain sens, sont amenés à le resserrer, à l'étendre, à le transporter d'un ordre précis d'idées à un autre, à l'élever ou l'abaisser en dignité, bref à le changer. C'est cette partie qui constitue proprement la sémantique ou science des significations : ce sont des emprunts qui désignent des lieux et qui changeront de sens entre orient et occident. L'emprunt ici est un praxème qui est l'outil de la nomination, de la production du sens

L'exemple requis est celui d'un emprunt du lexique français à l'arabe qui présente un double avantage heuristique. L'intérêt premier est d'ordre pratique : la date relativement récente du transfert permet de connaître le contexte très particulier dans lequel s'est effectué l'emprunt, et de suivre les évolutions sémantiques ultérieures.

Mais l'intérêt majeur tient à la situation de contact de langues et de cultures ; c'est en effet la perception d'une altérité du réel qui, à la fois, motive l'emprunt et détermine la constitution en français d'un champ sémantique différent de celui de la langue d'origine. En outre, la formation discursive coloniale, où nous prenons notre exemple, est sous-tendue de fortes pulsions conflictuelles qui amplifient les fonctionnements linguistiques et en facilitent la caractérisation. De la sorte, au lieu de manifester la convention et le consensus supposés être au fondement du langage, les mots sont au contraire l'occasion de fortes discordances, jusqu'à l'antinomie. Tel est le cas du sémantisme de *casbah*, que le français emprunte à l'arabe.

Le mot entre dans le lexique français en 1830, du même pas que les troupes de l'armée d'Afrique dans Alger. Quelques occurrences se repèrent antérieurement ; mais elles sont rares et le *Trésor de la Langue Française* précise que le terme "s'est définitivement implanté lors de la conquête de l'Algérie". On sait en effet que l'expédition d'Alger fut avant tout une opération électorale pour Charles X, dont les propagandistes assurèrent par leurs panégyriques une rapide diffusion de *casbah*. De sorte que Balzac et Stendhal, trois ans plus tard, peuvent en faire usage sans devoir le gloser, attestant ainsi un emploi devenu banal.

2. Le sémantisme initial l'emprunt

Une première caractérisation du sémantisme nous est donnée par la lecture du document que signent, " au camp devant Alger, le 5 juillet 1830 ", le comte de Bourmont et Hussein Pacha. Les stipulations, édictées par le Maréchal lui-même, arrêtent les modalités de la reddition :

« Le fort de la *Kasba*, tous les autres forts qui dépendent d'Alger et le port de cette ville, seront remis aux troupes françaises ce matin, à dix heures /…/. L'échange

de cette convention sera fait avant dix heures, ce matin, et les troupes françaises entreront aussitôt après dans la *Kasba*, et successivement dans tous les forts de cette ville et de la marine. » (E. ROUARD de CAR.D, Traité de la France avec les pays de l'Afrique du Nord, page88).

Le sens ne laisse place ici à aucune ambigüité. Il s'agit très clairement de l'acception première du terme relevée par tous les articles lexicographiques : "Citadelle et palais d'un souverain dans les pays arabes". Nous en avons confirmation dans l'énumération " le fort de la Kasba, tous les autres forts", reprise avec ellipse de fort, "entreront dans la Kasba et successivement dans tous les forts". La référence d'entrer *dans la Kasba* est bien la citadelle/palais du Dey, distinguée des autres forts en même temps que du reste de la ville. L'existence d'une version arabe du texte donne en outre à penser que cet échange de lettres limitait au mieux les possibilités d'une altération de *Casbah* dans son emprunt initial. Ici, l'actualisation discursive est en parfaite conformité avec la définition première des dictionnaires.

La lecture des articles lexicographiques, qui tous mentionnent à titre d'exemple la *casbah d'Alger*, signale d'autre part la référence comme premier modèle. Pour des raisons historiques manifestes, elle y apparaît comme le prototype de *casbah*, au sens que les psychologues lui ont d'abord donné de "meilleur exemplaire" réel. L'antonomase le corrobore qui fait passer le nom commun au nom propre la *Casbah d'Alger*, puis à la *Casbah* lorsque l'évidence du référent a rendu le toponyme Alger inutile. Il faut sans doute également rapporter aux privilèges du prototype la métonymie qui livre l'acception seconde recensée par les lexicographes de "partie haute et fortifiée de la ville". Laquelle correspond à la topographie de la *Casbah* par excellence qu'est celle d'Alger, mais ne s'impose pas ailleurs comme un sémantisme obligé ; même si les exigences de l'architecture militaire en font un cas fréquent. Ici apparaît, en regard de l'arabe, un premier déplacement de sens. Non que cette métonymie soit une innovation, mais en raison de la sélection à laquelle procède l'emprunt français parmi les programmes de sens du praxème arabe.

3. Le champ sémantique de casbah en arabe

L'acception de l'emprunt, effectué dans le registre du vocabulaire militaire, conserve d'abord le sémantisme arabe sans grand altération[1]. Selon une métaphore identique à celle des langues romanes, les potentialités signifiantes du verbe *kasaba* ("couper, trancher") sont en arabe utilisées pour désigner tout retranchement militaire : bastion, fortin, citadelle, mais aussi tout ensemble de fortifications ou une place forte en son entier. Ce que le français reprend en lui appliquant une première restriction de sens. Il ne retient en effet de la diversité des défenses que celles du palais princier et de ses abords immédiats ; traits en somme bien exprimés par les diverses compréhensions possibles de la *citadelle*, selon l'étymologie de "petite cité".

[1] Cette approche du sémantisme en arabe a été soumise au professeur André Miquel, du Collège de France.

Cette similitude fait cependant illusion car la limitation du sens est en réalité plus forte. Lorsque les militaires puis les journalistes français font usage de *casbah*, ils méconnaissent les praxis à partir desquelles, dans une culture différente, le terme s'est chargé d'autres valeurs. En arabe, par-delà le "château fortifié ", *casbah* a dès le Xe siècle désigné non seulement l'habitat qui pouvait l'entourer, mais aussi toute concentration urbaine d'une certaine importance. Puis, par déplacement métonymique, le lieu d'un pouvoir local ou régional, d'un centre administratif.

Autrement dit, "une fonction et non une situation précise" selon des termes repris d'André Miquel (correspondance) ; ce dont on pourrait trouver, par anachronisme, un équivalent approximatif dans "préfecture" ou "chef-lieu". De méme, le locuteur français ignore l'opposition de la *casbah* à la *médina*, c'est-à-dire de la "vieille ville" aux extensions de l'agglomération hors les murs, et perd donc tous les effets de sens qui en découlent. L'effacement de ces potentialités signifiantes du praxème, lors de son passage de l'arabe au français, suffit à entrainer une néologie de sens. Celle-ci se voit encore plus nettement déterminée par d'autres facteurs.

4. Territorialisation de l'espace et néologie

La variation sémantique est recensée dans la troisième acception des articles de dictionnaires que plusieurs spécifient par une citation de Maupassant : " C'est pendant les soirs de ramadan qu'il faut visiter la Casbah. Sous cette dénomination de Casbah, qui signifie citadelle, on a fini par désigner la ville arabe toute entière"[2]. Le transfert en français innove dans le qualificatif de ville arabe, évidemment sans objet au sein de la société arabe avant l'intrusion coloniale. Cette ethnicisation du terme est de fait présente depuis le début, dans la découverte des nouveaux *realia* qui motivent l'emprunt : architecture mauresque, réseau voyer caractéristique, autres fonctionnalités urbaines… De plus, des conditions historiques particulières ont, en français, assigné d'emblée une spécificité à l'extension métonymique de *casbah*, passant de la citadelle princière à la ville arabe. En violation de la convention signée, ce ne furent pas seulement la *kasba* et les forts qu'occupa l'Armée d'Afrique, mais toute la ville, aussitôt livrée au pillage (Julien, 1884, t.l, chap. 1).

On conçoit l'hostilité générale de la ville et de ses habitants, puis la démarcation conséquente entre vaincus et conquérants " infidèles". Aussi, dans la confusion qui permet aux publicistes français de célébrer indifféremment la prise d'Alger ou l'entrée dans la *Casbah*, faut-il voir, outre l'extension sémantique "citadelle > ville", la perception globale d'une ville et de ses habitant dans leur altérité et leur éloignement : une "ville arabe".

Ce syntagme est d'ailleurs assez fortement soudé pour apparaître fréquemment dans les mentions des lexicographes. Ainsi dans *Le Robert* figure-t-il à l'article "ville" sous la forme : "ville arabe et ville européenne. La ville blanche et la ville indigène". On le retrouve aussi indirectement dans une citation de P. Loti à l'article

[2] Le texte daté du 25 novembre 1888 à Alger, est publié à Paris le 23 décembre 1888 dans le Gaulois.

indigène : "la ville indigène qui fait suite à la ville blanche est grande, animée…". L'intérêt de ces citations est d'indiquer clairement comment la ville arabe est perçue en et conçue en français à travers son opposition aux normes de la ville européenne. Un examen attentif des dictionnaires corrobore de multiples façons cette dichotomie. Nous nous bornerons ici à une seule illustration, tirée de l'édition de 1971 du *Grand Larousse de la Langue Française*, où l'on peut lire à l'article "casbah" : "Dans les grandes villes d'Algérie, avant l'indépendance, et notamment à Alger, quartier musulman délimité par des quartiers européens". Deux remarques peuvent être faites. La première enregistre la confirmation du contraste distinctif déjà noté entre deux espaces ethnicisés. La seconde relève la nécessaire précision temporelle du lexicographe. En effet, l'accession de l'Algérie à l'indépendance, et la substitution d'une population algérienne à la population européenne, suppriment un des termes de l'opposition. On voit mal en effet les Algériens maintenir dans leurs pratiques langagières la dichotomie coloniale de la "ville arabe" et de la "ville blanche". L'usage actuel du français en Algérie montre d'ailleurs que *casbah* y retrouve son sémantisme arabe de "vieille ville" et s'enrichit de la mémoire, sur le mode épique, des faits d'armes de "la Bataille d'Alger".

Le parcours des articles de dictionnaires français révèle donc que le terme casbah est marqué d'une forte ethnicisation dont l'attestation peut être immédiate, dès lors que l'on accepte de solliciter le fameux "sentiment linguistique".

Si on ne l'absolutise pas, le principe structural selon lequel un élément tire sa valeur des relations qu'il entretient avec les autres termes du système est pleinement applicable au lexique, ou du moins à une partie délimitée du vocabulaire. Il signifie ici que *casbah*, en vertu de ses acceptions de "citadelle" et "partie avoisinante de la ville", devrait normalement s'inscrire dans chacune des séries suivantes :

- **Casemate – bastion – fortin – fort – forteresse – citadelle – casbah – château – fort – ville – forte ;**
- **Cœur de ville – centre-ville – quartier – casbah – faubourg – banlieue**.

On ressent bien cependant que le terme ne participe pas du même degré d'intégration que d'autre emprunts, tels *algèbre* ou *alcool*, et qu'il conserve une marque d'extranéité. Tous les locuteurs français sollicités attestent la perception subjective d'une distinction, d'un écart alors qu'ils s'accordent à reconnaître un évident "air de famille " à la série suivante : **Gourbi – mechta – ksar – casbah – souk – médina.**

Une première conclusion peut être dégagée. L'altérité référentielle qui a motivé l'emprunt s'est inscrite dans le sémantisme français de *casbah*, lequel comporte donc, à l'inverse de l'arabe, un signifié d'altérité. Cet élément de la signifiance du terme est une composante essentielle, caractéristique de la prototypicalité de la notion en français. Le terme ne désigne alors plus seulement un espace urbain mais un territoire, c'est-à-dire un espace approprié, ici par un autre reconnu et identifié par son altérité, son arabité. La casbah est en français la "ville arabe, indigène ou

musulmane" par excellence, et ce trait central du champ sémantique ainsi recomposé témoigne, si besoin est, que *casbah* est bien un praxème. La langue a enregistré la réalité d'un clivage ethnico-social qu'accuse la concentration urbaine, et qu'ont relevé les sociologues de part et d'autre de la société coloniale :

« C'est en référence à la situation coloniale qu'il importe de saisir le style de vie propre aux Européens, leur système de valeurs et le type de rapports qu'ils entretiennent avec la société autochtone. /…/ Un nouveau paysage se dessine, témoin d'une prise de possession totale, d'une volonté d'emporter son univers avec soi et de l'imposer sans aucune concession à l'ordre traditionnel. /…/ Peu à peu l'Européen crée un environnement qui lui renvoie son image et qui est la négation de l'univers ancien, un univers où il ne se sent plus étranger, où par un renversement naturel, l'Algérien finit par apparaître comme un étranger » (Bourdieu, 1963 : 113 – 115) .

« Le monde colonial est un monde compartimenté. Sans doute est-il superflu, sur le plan de la description, de rappeler l'existence de villes indigènes et de villes européennes. /…/ La zone habitée par les colonisées n'est pas complémentaire de la zone habitée par les colons. Ces deux zones s'opposent mais non au service d'une unité supérieure. Elles obéissent au principe d'exclusion réciproque /…/. La ville du colon est une ville en dur, toute de pierre et de fer. Elle est une ville illuminée, asphaltée /…. /. La ville du colonisé, ou du moins la ville indigène, le village nègre, la médina, la réserve est un lieu malfamé, peuplé d'hommes malfamés ». (Fanon, 1961 : 7).

C'est cette réalité qu'à travers son expérience pratique le praxème enregistre pour constituer, en langue, le champ sémantique d'une catégorie référentielle en partie nouvelle et capitaliser les potentialités signifiantes qu'il actualisera en discours.

Reste maintenant à voir comment la représentation ainsi construite sous la dénomination française de *casbah* se déploie dans le développement discursif.

5. Sous la nomination, les dialectiques du même et de l'autre

5.1. La découverte stéréotypée de la ville arabe

Le champ des recherches est ici très vaste, car ce sont des milliers de pages que les articles de journaux, la littérature de voyage, les guides touristiques, les manuels d'histoire ou de géographie, les romans, les mémoires consacrent à la casbah. Nous prendrons quelques exemples topiques pour identifier des développements discursifs de la prototypicalité qui organise le sémantisme de *casbah*. Nous analyserons ensuite, de façon plus précise et plus systématique, la production signifiante du terme dans quelques occurrences particulières, dans des usages totalement dégagés du contexte colonial.

Pour mettre en évidence un des traits de la stéréotypie discursive que les textes français déploient autour de *casbah*, nous extrayons du corpus un échantillon littéraire ordonné chronologiquement

1844- « La ville d'Alger : ce n'est d'abord qu'une masse confuse et compacte, sans jour et sans issue ; mais insensiblement ce chaos se débrouille et on finit par

reconnaitre les voies principales qui entretiennent la circulation dans ce dédale de maison, de bazars, de marchés de front et dans la partie haute de la ville (…) elles forment un vrai labyrinthe ; tortueuses, escarpées, on y gravit a chaque pas des degrés, on y rencontre une multitude d'impasses ».(Galibert,1844)

1845- « [Alger] est comme un écheveau de fil ou vingt chats de belle humeur se seraient aiguisés les griffes. Les rues s'enchevêtrent, se croisent, se replient, reviennent sur elles-mêmes et semblent n'avoir d'autre but que de dérouter les passants et les voyageurs. A chaque instant, l'on se fourvoie dans des impasses, de long détours vous ramènent au point d'où vous étiez parti. Dans les premiers temps de la conquête, les français avaient la plus grande peine à se débrouiller dans ce lacis d'étroits couloirs que rien ne distingue les uns des autres. Des raies tracées au pinceau sur les murailles servaient de fil d'Ariane dans ce labyrinthe africain aux thèses en pantalon garance (…). Pour nous retrouver dans ce dédale inextricable de rues, de ruelles, de passages, d'impasses, il suffira de redescendre les pentes, qui ramèneront infailliblement aux portions françaises de la ville » (Gautier, 1845).

1862- « Comme toutes les villes ou la conquête fut clémente, Alger se compose maintenant de deux cités bien distinctes : la cité des vainqueurs et celle des vaincus, la ville arabe et la ville française. La ville arabe vous attire naturellement la première et pour peu que vous soyez étranger à l'orient, et que votre voyage en Algérie soit pour vous l'initiation à une civilisation nouvelle, vous irez bien vite vous égarer dans ce labyrinthe de rues étroites » (Enault, 1862).

1887- « Les musulmans se sont réfugiés dans ce fouillis inextricable de ruelles, d'impasses, de passages voûtés, qu'on appelle le quartier de la *casbah*. Supposez un instant, dit M. Berbrugger, qu'un nouveau Dédale ait été chargé de bâtir une ville sur le modèle du fameux labyrinthe ; le résultat de son travail airait précisément quelque chose d'analogue à l'ancien Alger » (Baudel, 1887).

1988- « Que de fois n'a-t-on point décrit la ville arabe, ce labyrinthe de ruelles, d'escaliers, d'impasses, de couloirs tortueux au milieu de ces petites maisons impénétrables, serrées les unes contre les autres, se touchant presque à leur sommet, bizarres, irrégulières… ». (Maupassant, 1888).

La description de la casbah comme inextricable labyrinthe est bien le lieu commun de la littérature de voyage, que Maupassant d'ailleurs reprend en le donnant comme tel. Faute de pouvoir nous engager dans une analyse systématique des descriptions, nous nous en tiendrons à indiquer en quoi la stéréotypie discursive apparaît comme le développement du trait prototypical repéré.

5.2. Les labyrinthes de l'altérité

La vision pittoresque de la ville arabe s'appuie sur le vécu immédiat du voyageur. Habitué au maillage orthonormé des plans haussmanniens, celui-ci ne peut qu'être dérouté par le tracé voyer en arborescence de la casbah, ou il se fourvoie sans cesse et se prend au piège des cul-de-sac et des boucles fermées. Cette topographie ne peut que lui être incompréhensible, à lui qui en méconnaît la fonctionnalité, qui ignore la distribution entre espaces transactionnels et résidentiels, qui ne sait pas que

les impasses, loin d'être une aberration, sont voulues et répondent à une répartition différente entre domaine public et privé, entre extranéité et internalité de l'habitat. Que leur fonction est précisément de limiter la circulation aux membres de la famille élargie ou aux alliés, et d'en écarter les passants.

Le praxème ne peut en français qu'enregistrer cette expérience obligée de tous les voyageurs au point d'en faire l'illustration exemplaire du labyrinthe lui-même, à l'article duquel on trouve cité, dans *Le Robert*, le cliché : « le labyrinthe des ruelles étroites de la casbah ». Outre cette expérience objective de l'altérité urbanistique, il en est une autre, plus subjective, mais tout aussi déterminante. Que ce soit sur les registres de la déploration, de la condamnation, du froid constat ou de l'interrogation inquiète, les textes français ne cessent en effet de relever la distance qui maintient les habitants de la Casbah dans leur altérité. La mise en parallèle de deux citations nous suffira à en prendre la mesure. Dans la première, empruntée à Daudet, le trait forcé de la caricature met en évidence un sens qui ailleurs demeure allusif ou euphémisé :

« Il faut monter dans la ville haute, la ville arabe, la ville des Teurs. Un vrai coupe-gorge, cette ville haute. De petites ruelles noires très étroites, grimpant à pic entre deux rangées de maisons mystérieuses dont les toitures se rejoignent et forment tunnel. […] Et puis, de droite et de gauche, un tas d'échoppes très sombres où les Teurs farouches à tête de forbans – yeux blancs et dents brillantes – fument de longues pipes et se parlent à voix basse comme pour concerter de mauvais coups […]. Dire que notre Tartarin traversait sans émotions cette cité formidable, ce serait mentir. Il était au contraire très ému, et dans ces ruelles obscures dont son gros ventre tenait toute la largeur, le brave homme n'avançait qu'avec la plus grande précaution, l'œil aux aguets, le doigt sur la détente d'un révolver » (Daudet, 1872).

Le pistolet braqué et la prononciation provençale qui fait de *Turc* un paronyme de *tueur* disent assez, sous l'exagération grotesque, l'antagonisme latent de "l'explorateur" de la *Casbah* et de son environnement. La seconde citation, reprise du texte d'un écrivain algérien de langue française (dont l'intitulé, *Le cadavre encerclé*, peut se lire comme une dénomination métaphorique de la *Casbah*), décrit au contraire une relation fusionnelle du locuteur avec la ville :

« Ici est la rue des Vandales, des fantômes, des militants, de la marmaille circoncise et des nouvelles mariées ; ici est notre rue. Pour la première fois je la sens palpiter comme la seule artère en crue où je puisse rendre l'âme sans la perdre. Je ne suis plus un corps, mais je suis une rue… » (Kateb,1959).

Le stéréotype de *casbah* en français est ici polémiquement retourné, ainsi que le nom – réel – de la rue, dans ce qui pourrait être appelé une "révolution" sémantique, au sens strict. Mais pour qu'un tel renversement puisse être fait, il fallait auparavant que la réalité de cette stéréotypie ait été reconnue.

Nous nous en sommes tenu aux seuls développements discursifs de *labyrinthe* corrélé à *casbah*, et à la relation d'"extranéité/hostilité" qui caractérise l'appréhension de cette dernière par les auteurs français. D'autres éléments bien évidemment viennent enrichir et complexifier la représentation. Tous ont en commun de prendre

appui sur le trait d'altérité repéré dans la prototypicalité lexicale et, en retour, de le conforter. On pourrait objecter à notre démonstration, qu'à prendre ses exemples dans la formation discursive coloniale, elle demeure tributaire d'un contexte circonscrit qui assignerait nos conclusions au champ de la sociolinguistique, plutôt qu'à celui de la linguistique. C'est pourquoi nous nous arrêterons encore à quelques exemplifications qui ne sont plus aussi directement soumises aux mêmes déterminations historiques.

6. L'enrichissement néologique

6.1.La ghettoïsation au quotidien

Les premières illustrations sont orales. Elles ont été recueillies en 1993 à Vauvert, petite localité située entre Nîmes et Montpellier, dont la population comprend des travailleurs saisonniers d'origine maghrébine maintenant sédentarisés.

Un enseignant de collège : "Et voilà ! Ils se croient à la casbah !" en parlant de ses élèves maghrébins ; en une autre occasion, il rappelle l'un d'eux à l'ordre ; "Tu te crois à la casbah ?". Point n'est besoin de gloser : un même défend son territoire contre ce qu'il perçoit comme une intrusion. Le troisième exemple, recueilli dans le même village, est celui d'une femme réagissant à l'attitude, qu'elle estime machiste, de son époux : "C'est ça ! Maintenant la fatma regagne la casbah !". L'antonomase fait du prénom *Fatma* un ethnonyme péjoratif, marqué des mêmes hiérarchies coloniales que *casbah*.

Dans ces propos polémiques, les praxèmes usent de potentialités historiquement acquises, réemployées dans d'autres contextes. Et *casbah* affiche toujours son signifié d'altérité, exploité pour marquer la mise à distance, et le rejet de cette altérité.

6.2. Les proliférations du péjoratif

C’est ce que confirment d'autres illustrations extraites de textes littéraires sans lien thématique avec l'Algérie. Le classicisme reconnu aux auteurs autorise à présumer que ces exemples attestent un usage de la lange parfaitement normé (tous deux sont mentionnés dans le Trésor de la langue Française).

La première est tirée des *Illusions perdues*, paru en 1837, mais dont la rédaction avait été engagée dès 1833 :

"L’Angoulême noble cria contre l'introduction d'un giaour dans la casbah, car le salon de Madame de Bargenton était le cénacle d'une société pure de tout alliage" (Balzac, 1836/1990 : 97). Balzac pose nettement le refus ("contre") de l'aristocratie angoumoise face à l'intrusion d'un élément allogène ("l'introduction d'un giaour") au sein de son cercle très fermé ("cénacle d'une société pure de tout alliage"). Isolement fortement souligné dans le texte par la description du "sanctuaire aristocratique " auquel "l'évêque seul venait habituellement", où "le préfet était reçu deux à trois fois l'an", et dans lequel "le receveur général ne pénétrait point". De sorte que Lucien de Rubempré s'y voit "accepté comme une substance vénéneuse que chacun se promit d’expulser". La désignation métaphorique du salon de Madame de Bargenton en tant

que casbah prend appui sur une assimilation des retranchements de la noblesse provinciale à la claustration farouche d'un souverain arabe et de sa cour dans une forteresse. Mais cette analogie entre castes aristocratiques ne suffit pas à rendre compte de l'effet stylistique qu'un commentaire caractérise en ces termes :

« Balzac souligne avec une force exceptionnelle le sourcilleux embastillonnement de la "casbah" supérieure, et observe en ethnologue tous les moyens, massif ou subtils, par lesquels elle s'acharne à préserver l'intouchable pureté de sa substance » (Berthier, préf. Op. Cité)

A quoi attribuer cette ''force exceptionnelle'' ? L'emprunt *giaour* à l'arabe « infidèle, étranger à la communauté des croyants » redouble l'identification des valeurs de la noblesse angoumoise à celle du ''fanatisme mahométan''. L'ironie balzacienne assimile ainsi l'ostracisme aristocratique à une endogamie et à un tribalisme primaire ; ce en quoi elle mobilise, pour ses fins critiques, la vision classique et stéréotypée de l'Islam, actualisé par le contexte de conquête coloniale.

La dernière illustration est prise dans *L'Eau vive* de Giono, paru en 1947 : « Quand la Bioque était entrée au château, elle avait fait rondement son affaire de toutes ces choses.' Qu'est-ce que c'est que cette casbah, avait-elle dit' ? »

Une quatrième acception apparait ici, dont seule l'édition 1985 du Robert fait état :'' Maison, logement. Sun. Crèche, gourbi, piaule, taule, turne '' Cette définition lapidaire montre, dans les synonymes, le maintien de la valeur dépréciative et l'affaiblissement de la catégorisation ethnique. L'urbanisme et l'architecture de la casbah, qui ne souscrivent pas aux règles des codes européens, ont par restriction synecdochique entraîné le sens de « « bâtisse de guingois ». Bientôt accru, en raison de la ruine progressive des propriétaires et de la détérioration des bâtiments, du sens de « maison dégradée, délabrée ». Et lorsque la basse casbah d'Alger a été transformée en quartier réservé, le praxème a, dans le registre argotique, pris en charge les sens de « maison de tolérance » ou de « chambre de passe ». Le dénominateur commun sémantique de cette nouvelle série tient au jugement dépréciatif des désignations, dont les synonymes rendent compte. Et lorsque la Bioque appelle casbah « le château », édifice à l'abandon où le désordre règne au propre comme au figuré, elle actualise concurremment les programmes de « baraque mal fichue » et de « bordel, foutoir ». Là encore, l'appréciation dévalorisante est fondée sur la perception d'un écart, d'une altérité en regard d'une norme implicite et positive. Ce faisant, la Bioque ne « connote » pas. Elle actualise des programmes potentiels qui partagent, avec ceux vus précédemment, de désigner un territoire repéré dans sa différence et marqué de négativité ; mais l'altérité n'est plus obligatoirement celle de l'ethnicité.

Ces quelques sondages montrent que, dans la parole quotidienne aussi bien que dans le registre écrit le plus soutenu, les actualisations discursives de casbah confirment les conclusions de notre approche lexicale. Dans tous les cas, un signifié d'altérité est mobilisé qui sert de support à l'expression de la relation à cette altérité : sentiments xénophobes, refus d'une infériorisation du statut féminin, ironie balzacienne envers l'isolement patricien, condamnation d'une vie désordonnée.

Dans tous les cas également, la dialectique du Même et de l'Autre ainsi activée joue en dévalorisation de l'altérité.

7. Conclusion

Au terme de cette approche des variations du sémantisme de casbah lors de son emprunt par le français à l'arabe, quelques enseignements nous paraissent pouvoir être retenus.

- A son origine comme dans ses évolutions ultérieures, le sémantisme de l'emprunt en français confirme que *casbah* est bien un praxème. Toutes ses capacités à produire du sens résultent des conditions pratiques à travers lesquelles le réel désigné a pu être appréhendé et à partir desquelles ont été construits et capitalisés de nouveaux programmes de sens.
- La notion de prototypicalité s'y trouve doublement validée. En tant d'abord que les circonstances historiques ont promu la casbah d'Alger « meilleur exemplaire » concret de la représentation en langue française de *casbah*, voire la ville arabe. En tant, d'autre part, qu'au plan conceptuel la signifiance du terme s'avère être toujours déterminé par une désignation d'altérité. Bien que les articles lexicographiques n'en dégagent pas la prégnance, elle constitue un trait constant de tous les programmes de sens reconnus. L'organisation sémantique interne s'avère hiérarchisée, et l'ethnicisation un trait prédominant.
- Non seulement prototypicalité lexicale et stéréotypie discursive doivent être pensées dans leur articulation, mais elles demandent à être conçues comme deux points de vue sur un même phénomène : la première comme une organisation hiérarchique et structurale des traits dégagés du réel par l'expérience, et caractéristiques de la représentation de ce réel ; la seconde comme l'actualisation et le déploiement par la parole des programmes de sens, capitalisés en langue par le praxème.

Bien que cela dépasse l'objet de notre propos, nous signalerons pour conclure que le modèle praxèmatique entraîne à la recomposition d'un débat fort ancien en sémantique entre universalistes et culturalistes. On voit, par la compréhension donnée de la signifiance nominale, qu'on peut très bien, selon les conditions d'un emprunt et selon les conditions ultérieures d'emploi, voir des sens se maintenir en différentes langues, et d'autres être perdus ou acquis.

Références

[1] BALZAC, H. (1837). *Les Illusions perdues.* Paris : GF Flammarion.

[2] BARDON, X. (1886). *Histoire Nationale de l'Algérie*. Toulouse : Librairie Louis Sistac.

[3] BAUDEL, M.-J. (1887). Un an à alger, Excursions et Souvenirs. Paris : Ch. Delagrave.In Revue Africaine ; http://www.algerie-ancienne.com

[4] BERTHIER, P. (1990). *Honoré de Balzac, Illusions Perdues.* Paris : G.F. Flammarion.

[5] BOURDIEU, P. (1958). *Sociologie de l'Algérie.* Paris, PUF.

[6] CHERIGUEN, F. (2002). *Les mots des uns, les mots des autres, le français au contact de L'arabe et du berbère.* Alger : Casbah Editions.

[7] CLAMAGERAN. J.-J. (1874). *L'Algérie, Impression de voyage.* (17 mars-4juin1873). Paris : Librairie Gemer-Ballière.

[8] DAUDET, A. (1872). *Tartarin de Tarascon.* Paris : Gallimard.

[9] DETRIE, C., SIBLOT. Paul., VERINE. B. (éd). (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche Praxématique.* Paris : Champion.

[10] ENAULT, L. (1862). *Pêle-mêle, nouvelles.* Librairie De L. Hachette et Cie.

[11] FANON, F. (1961). *Les damnés de la terre*. Paris : François Maspero.

[12] GALIBERT, L. (1844). *L'Algérie, ancienne et moderne depuis les premiers établissements carthaginois*. Paris : Furne et Cie.

[13] GAUTIER, T. (1853/1973). *Voyage pittoresque en Algérie (1845).* Genève, Droz.

[14] GIONO, J. (1947). *L'eau vive. In Emissions de variétés, variations sur la langue et sur la variation.* Paul Siblot. Praxiling- ESA CNRS 5475 Université Paul Valéry. Montpellier III.

[15] JULIEN, C- A. (1884). *Histoire d'Afrique du Nord*. Paris : Seuil.

[16] KATEB, Y. (1959). Le cadavre encerclé. Paris : Coll. Points.

[17] LORIN, H. (1913). L'Afrique du Nord. Paris : Armand colin.

[18] MERCIER, E. (1903). Histoire de Constantine. Paris : Imprimerie J. Marle et F. Biron.

[19] MAUPASSANT, G. (1888). Alger le 25 novembre 1888. Texte publié dans Le Gaulois du 03 Décembre 1888, Afrique, sur site : www.alger-roi.net/alger /littérature/ …/01_Maupassant.htm.

[20] PIESSE, L. (1893). *Algérie et Tunisie.* Paris : Hachette, coll. Des guides Joanne.

[21] SIBLOT, P., (1991). Entre territoires des uns et territoire des autres, L'espace du sens. Cahiers de praxématique17, Université Paul Valéry Montpellier III.

[22] --------- (1993). De l'opprobre à la glorification, le statut symbolique des langues inférieurs ; le cas des sabirs d'Afrique du nord. Chahiers de linguistique sociale. Laroussi, F. éd,22 :109-124.

[23] ---------- (1995). Comme son nom l'indique…Nomination et production de sens. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Montpellier III (8 vol), t.1et2

[24] SIBLOT, P. (1997). *Nomination et production de sens : le praxème.* Langages127. Université Paul Valéry Montpellier III.

[25] SURTA, J. (1979). *Algérie Mon Amour, l'histoire d'une institutrice pied-noir*. Paris : Edition de l'Atlanthrope.

[26] --------- (1906). *Traité de la France avec les Pays De l'Afrique du Nord ; Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Maroc.* E. ROUARD De CARD. Paris APEDONE. Editeur, Libraire de la cours d'appel et des avocats.

[27] JULIEN, C- A. (1964). *Histoire de l'Algérie contemporaine. La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871).* Paris : Presses Universitaire de France.